

Création d'une commission extramunicipale

APPEL A CANDIDATURES

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire, à l'unanimité de ses membres, a validé la création d'une COMMISSION EXTRA MUNICIPALE (CEM).

Cette démarche s'inscrit dans une volonté municipale de démocratie participative et de concertation avec les fabrezanais et les villerougeois.

Sa mission principale:

Être force de propositions auprès des élus, en participant à la réflexion d'amélioration de la vie de la commune.

Cette commission aura pour objectifs :

- Associer les citoyens à la vie du village
- Favoriser le dialogue avec les élus
- Faire appel aux compétences locales
- Faire vivre, plus généralement la démocratie en donnant la parole aux habitants.

Cette commission aura un rôle consultatif et non décisionnaire auprès du Conseil Municipal.

Elle sera composée de 9 membres candidats bénévoles et 3 élus, dont le maire membre de droit.

Un président de séance sera élu par les membres de la CEM, il représentera la commission au conseil municipal et il en sera l'interlocuteur privilégié.

Fabrezanaises, Fabrezanais, Villerougeoises, Villerougeois, si vous êtes intéressés pour intégrer cette commission, veuillez adresser à Madame le Maire, soit par mail, soit par courrier, une lettre de candidature motivée <u>au plus tard avant le 30 octobre 2020</u>.